

Bureau du médecin-hygiéniste en chef du Nouveau-Brunswick Avis aux Régies régionales de la santé (RRS)

Le 19 décembre, 2018

Objet: Rappel- Programme 2018-2019 sur la grippe saisonnière

En vertu de la *Loi sur la santé publique* et ses règlements, les Régies régionales de la santé (RRS) sont tenues de signaler tous les cas de grippe aux bureaux régionaux de la Santé publique, y compris les éclosions, les hospitalisations et les décès **tout au long de l'année**. La grippe A (H1N1) pdm09 est la souche prédominante en circulation au Nouveau-Brunswick et dans tout le Canada, jusqu'à présent cette saison. Cette souche affecte généralement les enfants, les jeunes adultes et les adultes d'âge moyen. La vaccination constitue le moyen le plus efficace d'atténuer les effets de la grippe saisonnière, particulièrement chez les personnes qui présentent le plus de risques de complications.

ÉPIDÉMIOLOGIE

La majeure partie des cas de grippe surviennent entre octobre et avril. Le Bureau du médecin-hygiéniste en chef (BMHC) surveille toutefois l'activité grippale **toute l'année** grâce à son système de surveillance. Depuis le début de la saison et jusqu'au 8 décembre, 2018, 67 cas de grippe ont été signalés, 18 cas de grippe A (H1N1) pdm09, 48 cas de grippe A (non sous-typé) et 1 cas de grippe B. La grippe A (H1N1) pdm09 est la souche prédominante en circulation au Nouveau-Brunswick et dans tout le Canada, jusqu'à présent cette saison. Cette souche affecte généralement les enfants, les jeunes adultes et les adultes d'âge moyen. Les personnes de ces groupes d'âge, en particulier celles qui souffrent de maladies chroniques, sont plus susceptibles à développer des affections respiratoires sévères qui peuvent entraîner des hospitalisations et des admissions dans des unités de soins intensifs.

SIGNALEMENT

En vertu de la *Loi sur la santé publique* et ses règlements, les RRS sont tenues de signaler tous les cas de grippe aux bureaux régionaux de la Santé publique, y compris les éclosions, les hospitalisations et les décès **tout au long de l'année**. Pour soutenir l'intégralité des rapports, le personnel des salles d'urgence **doit régulièrement demander et enregistrer le statut vaccinal du client pour toutes les admissions liées aux problèmes respiratoires**. Nous comptons sur votre signalement complet et opportun de tous les cas de grippe au bureau de santé publique régionale afin d'identifier et signaler les grappes et les éclosions de syndrome grippal ainsi que de grippe au BMHC et afin d'assurer le suivi au niveau des régions.

PRÉVENTION

- La vaccination constitue le moyen le plus efficace d'atténuer les effets de la grippe saisonnière, particulièrement chez les personnes qui présentent le plus de risques de complications. Il est important que la population continue d'avoir accès au vaccin antigrippal. Nous vous demandons, en tant que fournisseurs de soins de santé, de continuer à promouvoir et à fournir le vaccin antigrippal à vos clients.
- Communiquez des conseils de base efficaces sur la prévention, tels que se laver fréquemment les mains, respecter l'étiquette respiratoire et rester à la maison lorsque l'on est malade.
- Les établissements de santé doivent disposer de protocoles de prévention et de contrôle des infections ainsi que de plans d'intervention d'urgence pour pouvoir circonscrire et gérer les demandes accrues de soins qui peuvent survenir durant les éclosions d'infections virales comme la grippe.

RESSOURCES

Pour obtenir plus de renseignements sur le vaccin contre la grippe, pour cette saison-ci, consultez le lien suivant :

https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/bmhc/maladies_transmissibles/content/grippe/activites_de_surveillance_influenza.html

Pour obtenir des renseignements continus au sujet de l'activité grippale, veuillez consulter le rapport hebdomadaire provincial publié sur notre site Web à l'adresse suivante :

https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/bmhc/professionnels_sante.html

Sincère salutation,



D^{re} Jennifer Russell, B.A., B.Sc., M.D., CCMF
Médecin-hygiéniste en chef